



COMITÉ D'HYGIENE , DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

NOTE DE SYNTHÈSE

Réunion du CHSCT du 1^{er} décembre 2022

Le premier décembre deux mille vingt-deux, à treize heures trente, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Madame Diane HINGRAY, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Diane HINGRAY,
Fabien LE PALLEC,
Patricia LE BOULAIRE
Luiguy AJAX,

En qualité de représentants du personnel :

Catherine BATON,
Murielle JEGAT,
Jérôme LE GARFF,
Marie-Anne RUELLOUX,
Marie-Anne LE DOUSSAL,
Mélanie LE BIHAN,
Anne-Sophie QUINTIN,

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, directeur général de services
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines
Emilie LE REGUER, Assistante de Prévention
Jérôme LE MEUR, directeur des services techniques

Absents excusés :

Dr Maude AUFFRET.

Présentation de l'ordre du jour :

Approbation du compte rendu du CHSCT du 28 juin 2022

Avis du CHSCT :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

1. Présentation des accidents de service de la collectivité

Services Techniques

Date : Le jeudi 27 octobre 2022

Heure : 9h15

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00 – 12h00 13h30 – 17h30

Lieu : Lotissement des Pins – 56330 BIEUZY LANVAUX

Circonstances : L'agent élaguait une branche de pin qui menaçait de tomber. Lors du tronçonnage de la branche, l'agent tenait la branche de la main droite et a tronçonné de la main gauche, la tronçonneuse élagueuse a ripé de la branche et est venue toucher le dessus de la main droite de l'agent (au-dessus de l'index) entraînant une coupure d'environ 3,5 cm.

Equipements de protection individuelle portés : Gants, manchettes, casque + visière + antibruit + chaussures de sécurité

Premiers soins : Rinçage de la plaie à l'eau et bandage effectué par le collègue qui était présent à ce moment là

Nombre de jours d'arrêt : 22 jours

arrêt du 27 octobre au 13 novembre 2022

Prolongation du 14 au 18 novembre 2022

Prolongation du 19 novembre au 04 décembre 2022

Les gants portés n'étaient pas adaptés au tronçonnage. Des recherches de gants adaptés sont en cours. Il conviendra également d'organiser une action de formation en matière d'élagage pour les agents du service espaces verts ainsi que pour les agents d'astreinte. (CNFPT, Kerplouz, à définir).

2. Demande de reconnaissance de maladie professionnelle

Lors de sa séance du 28 juin dernier, il avait été présenté au CHSCT une demande de maladie professionnelle en date du 09 février 2022 concernant un agent du restaurant scolaire.

Missions de l'agent :

- la plonge au restaurant scolaire depuis le 30 août 2019
- entretien des locaux communaux à compter de septembre 2021.

Lésions : tendinite épaule, coude et poignet droit
 tendinite épaule, coude et poignet gauche

Arrêts de travail : néant

Par courrier du 05 juillet 2022, la CPAM reconnaît les maladies professionnelles :

- tendinopathie des muscles épicondyliens du coude droit (tableau 57)
- tendinopathie des muscles épicondyliens du coude gauche (tableau 57)

3. Point sur les remarques des différents registres de santé et de sécurité au travail

Registres de santé et de sécurité au travail

Multi 'Accueil

Le mardi 5 juillet 2022 :

« L'agent n'avait pas l'outil pour ouvrir un bocal en verre, elle s'est servie d'un couteau pour ôter le vide d'air du bocal et s'est fait une entaille sur l'index gauche. Un ouvre bocal a donc été acheté (modèle choisi avec l'agent). »

Services Techniques

Le lundi 11 juillet 2022 :

« En soufflant pour le nettoyage de la voirie, l'agent a reçu une poussière dans l'œil gauche. »

Madame Le Maire demande l'achat de matériel (casque avec visière) pour le personnel qui intervient ponctuellement afin que l'ensemble des agents soit équipé d'EPI pour travailler en sécurité.

Services Techniques

Le lundi 29 août 2022 :

« L'agent, suite à une taille de haie, avec un taille haie perche électroportatif, a ressenti une vive douleur à l'épaule gauche. Il portait ses EPI (gants, chaussures et casque anti-bruit) »

Une étude sera menée par le responsable de service sur l'achat d'un taille-haie plus adapté ainsi que la possibilité de baisser la hauteur de taille.

Restaurant scolaire

Le vendredi 9 septembre 2022 :

« En passant l'aspirateur, le manche, en acier, avec la brosse est tombé sur la cheville gauche de l'agent. Douleur à la marche et mouvement sur le côté.

Un autre manche a été racheté par le responsable de service, en attendant, celui qui est tombé a été scotché. »

Services Techniques

Le vendredi 30 septembre 2022 :

« En voulant sangler les barrières, l'agent s'est cogné la tête contre la butée du range barrière. »

L'agent a pris un doliprane le midi. Le dimanche, l'agent a ressenti des douleurs à la tête, sur le côté droit le lundi matin, plus rien.

Hygiène des locaux

Le lundi 3 octobre 2022 :

« L'agent, en se levant de sa chaise, a eu un étourdissement et a chuté. L'agent était en fragilité émotionnelle à ce moment-là. Elle s'est fait un hématome sur le tibia droit. On lui a donné une poche de froid à appliquer sur son tibia. »

Police Municipale

Le jeudi 20 octobre 2022 :

« Refus d'obtempérer, violence aggravée par armes. Afin d'éviter le véhicule, j'ai effectué un saut en arrière avec une douleur au genou à la réception sur la jambe droite. »

Témoins : patrouille de gendarmerie.

Afin de permettre les interventions du policier municipal en toute sécurité, des formations adaptées lui seront proposées.

Accueil de la mairie

Le jeudi 17 novembre 2022 :

« L'agent souhaite la mise en place d'un répondeur avec menu vocal pour répartir les appels entrants vers les bons services. »

M. MENEUX indique que depuis un moment le flux d'appel téléphonique est très important, notamment le lundi où un agent est absent. Ces appels concernent principalement les CNI et les passeports.

Pour le moment, environ 50% des demandes de RDV sont réalisées par internet. Les appels téléphoniques concernent donc, pour partie les demandes de RDV ainsi que la totalité des remises des pièces d'identité.

Il existe plusieurs pistes à étudier :

- *Prévoir une prise de RDV pour la restitution des pièces d'identité par internet (sans interférer sur les demandes initiales),*
- *Instaurer un premier décroché informant le public que les RDV pour les pièces d'identité (demandes initiales et restitution) se font uniquement par internet,*
- *Privilégier les numéros directs pour soulager l'accueil*

Salle Marie Josèphe Le Borgne

Le jeudi 17 novembre 2022 :

CHSCT de PLUVIGNER

Jeudi 1^{er} décembre 2022

L'agent en nettoyant la plaque de cuisson, a tourné par inadvertance le train d'allumage de la plaque sur laquelle étaient posées des cagettes en plastique. Les cagettes ont alors pris feu.

Il est proposé de couvrir la plaque par un couvercle qui recouvre les boutons d'allumage voire de changer la plaque de cuisson.

Restaurant scolaire

Le jeudi 17 novembre 2022 :

« L'agent a roulé sur un tronc qui venait de tomber en allant au travail, dégâts uniquement matériels. »

Registre de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes

Néant.

Registre des dangers graves et imminents

Néant.

4. Achat de bouchons d'oreilles :

Mise en place de bouchons d'oreille pour 6 agents. Participation de l'OGEC pour 3 agents. Passage de Cotral prévu en décembre.

Pour les agents de l'école de musique, recherche en cours de la directrice sur des bouchons spécifiques pour les professeurs et musiciens. Possibilité de les rattacher au besoin en décembre avec Cotral.

M-A RUELLOUX précise que les bouchons d'oreille de COTRAL ne sont pas adaptés pour l'école de musique car ils déforment le son. Il convient de prévoir des bouchons spécifiques aux assistants d'enseignement artistique. Certains agents sont déjà équipés par leurs collectivités, seulement 3 ou 4 agents sont à équiper.

5. Proposition de mise en place d'affiches dans les différents services : n° utiles

**En cas de d'acte de violences, de discrimination, de harcèlement
et d'agissement sexistes au travail**

CONTACTER LA MAIRIE au 02 97 24 71 34

NUMEROS UTILES

Médecin du travail au 02 97 14 60 88 (Auray)

Service de prévention du Centre de Gestion au 02 97 68 31 56 (Vannes)

Victimes de discrimination : Le Défenseur des droits au 09 69 39 00 00

France victimes 56 : victimes d'infractions pénales au 02 97 47 66 68

Violences faites aux Femmes au Travail au 01 45 84 24 24

Centre d'info. droits des femmes et des familles au 02 97 63 52 36

Stop hommes battus au 06.81.92.14.58

AUTRES NUMEROS UTILES

Alcool info service au 0 980 980 930

**Drogues info service au 0800 23 13 13 (depuis un poste fixe) et 01 70 23 13 13
(depuis un portable)**

Ecoute cannabis au 0 980 980 940

Tabac info service au 3989



Ces affiches seront positionnées dans les salles de pause. Il est proposé de supprimer le numéro de la mairie et de modifier la présentation :

- *Soit classer les numéros par thèmes : violences, addictions*
- *Soit ne pas indiquer « autres numéros utiles »*

6. Visite du pôle culturel :

Suite au projet de construction du pôle culturel, le CHSCT avait été consulté le 13 septembre 2019 afin de mener une réflexion sur :

- son utilisation par les agents de la collectivité
- l'impact des choix opérés sur la santé du personnel qui y travaillera
- les futures conditions de travail

La visite sera réalisée par Jérôme LE MEUR, directeur des Services Techniques, qui assure le suivi technique de cette construction.

Alexis REVENEY présente différents plans du pôle culturel. La visite se poursuit dans le bâtiment avec Jérôme LE MEUR qui apporte les explications techniques.

Diane HINGRAY
Présidente du CHSCT



Catherine BATON
Secrétaire



